

PROGRAMME

Observateurs des pêches en Nouvelle-Calédonie 2018

Programme régional d'appui scientifique
à la gestion des pêches océaniques
dans l'océan Pacifique central et occidental



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Parc naturel
de la mer
de Corail



SOMMAIRE

1	Introduction	2
1.1	La pêche à la palangre en Nouvelle-Calédonie	3
1.2	Une flotte 100 % locale	3
2	L'observation de l'activité palangrière continue sa progression	4
2.1	Le nombre de campagnes d'observation toujours en hausse	4
2.2	Le taux de couverture de la flottille palangrière observée reste élevé	4
2.3	Taux de couverture record	5
3	Les observations en mer en 2018	5
3.1	Homogénéité de l'échantillonnage	6
3.1.1	Homogénéité des observations par navire	6
3.1.2	Homogénéité temporelle des observations	6
3.1.3	Répartition spatiale des observations	6
3.2	Le taux de couverture reste au-dessus du seuil minimum recommandé	7
3.3	Résultats des observations	8
3.3.1	L'utilisation de la palangre	8
3.3.2	Répartition des captures observées	9
3.3.3	Espèces emblématiques observées	9
3.3.4	Cohérence des observations en mer et des fiches de pêche	10
3.4	Échantillonnages biologiques	11
4	2018, l'année de la capacité maximale	12
	Conclusion	12

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1	Le panel des différents types de navires de la flotte palangrière opérant dans la ZEE de la Nouvelle-Calédonie ©DAM	3
Figure 2	Évolution annuelle de la production de la filière palangrière calédonienne	3
Figure 3	Évolution annuelle de l'effort de pêche (a) et des rendements (b)	3
Figure 4	Évolution annuelle de la taille de la flotte palangrière et du nombre de campagnes d'observation	4
Figure 5	Évolution du pourcentage de navires palangriers calédoniens observés depuis 2001	4
Figure 6	Évolution du taux de couverture de l'activité palangrière calédonienne observée depuis 2001	5
Figure 7	Carte : Filages observés en 2018	5
Figure 8	Embarquements effectués au sein des armements (a) et Embarquements rapportés au nombre de navires (b)	6
Figure 9	Campagnes d'observations par mois exprimées en nombre de filages observés, en noir : l'inactivité	6
Figure 10	Taux de couverture mensuel en nombre de filages	6
Figure 11	Carte : Effort d'observation par rapport à l'effort de pêche en 2018	7
Figure 12	Taux de couverture par navire - *Navire non observable	7
Figure 13	Couverture d'observation en nombre de filages * Navire non observable	7
Figure 14	Valeurs moyennes observées de l'effort de pêche depuis 2012	8
Figure 15	Nombre d'individus observés par catégorie de capture	8
Figure 16	Répartition des captures observées en 2018	9
Figure 17	Captures accidentelles observées en 2018	9
Figure 18	Carte : Captures accidentelles d'espèces emblématiques observées en 2018	10
Figure 19	Carte : Nombre de requins observés morts par rapport à l'effort d'observation exprimé en nombre d'hameçons observés en 2018	10
Figure 20	Nombre de requins observés en 2018 - *Espèces présentant un intérêt particulier	10
Figure 21	Carte : Nombre de requins observés par rapport à l'effort d'observation en 2018 et requins taupes bleues (<i>Isurus oxyrinchus</i>) marqués pour le programme ABNJ Shark Tagging 2018	10
Figure 22	Répartition entre thons blancs observés et thons blancs déclarés sur les fiches de pêche	11
Figure 23	Carte : Représentation graphique de l'effort d'échantillonnage biologique	11
Figure 24	Bilan des espèces échantillonnées en 2018	11

INTRODUCTION

Le programme des observateurs de la pêche palangrière calédonienne poursuit ses efforts en 2018.

Initié en 2001, il prévoit l'embarquement régulier à bord des palangriers d'un observateur qui relève l'intégralité des données liées à l'activité du navire. Ces données ainsi collectées permettent d'estimer aussi finement que possible la mortalité totale exercée par la pêcherie sur la ressource, mais aussi d'acquérir des connaissances sur les espèces capturées qui entrent en interaction avec l'engin de pêche.

Le programme « observateurs des pêches » permet également de maintenir une relation étroite avec les armements et les équipages.

Ce rapport annuel effectue une présentation détaillée des actions menées en 2018 à travers la description et la discussion des données collectées au cours de l'année.

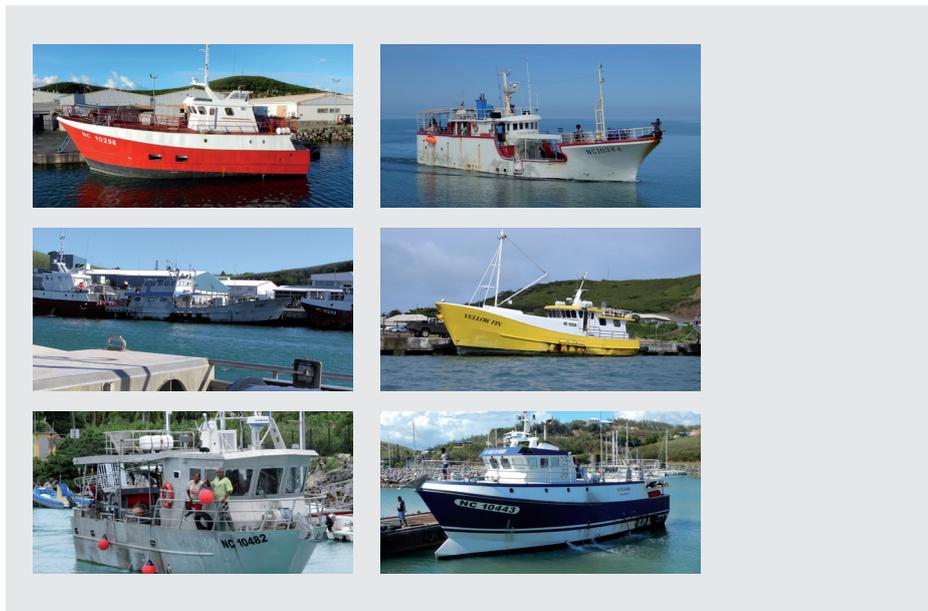


01 La pêche à la palangre en Nouvelle-Calédonie

1.1 Une flotte 100 % locale

La pêche hauturière calédonienne est une filière constituée historiquement d'une flottille homogène d'une vingtaine de navires de taille moyenne (entre 20 et 30 mètres). Avec le renouvellement engagé de la flotte, deux nouveaux bateaux sont venus remplacer deux navires de l'armement Navimon. Le cumul des licences porte à 18 palangriers le nombre d'unités inscrites sur le registre du service des pêches et de l'environnement marin de la Nouvelle-Calédonie.

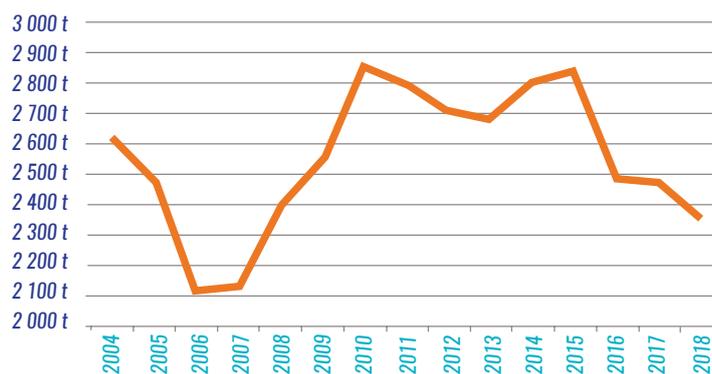
1 - Le panel des différents types de navires de la flotte palangrière opérant dans la ZEE de la Nouvelle-Calédonie
©DAM



1.2 UNE PRODUCTION EN BAISSÉ CONFIRMÉE

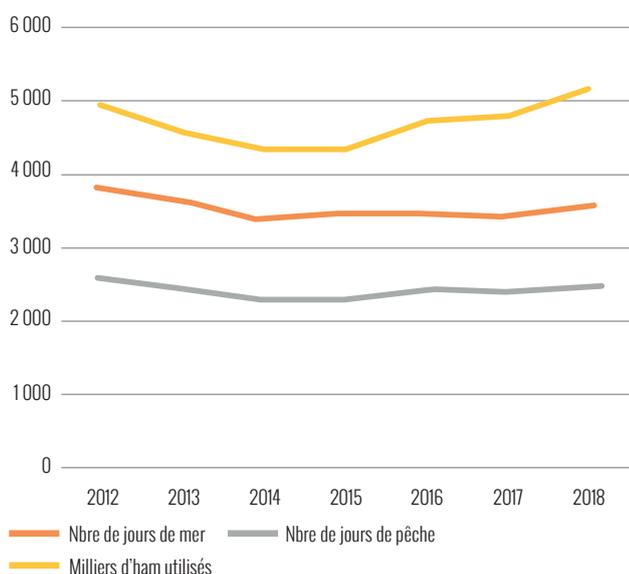
Depuis 2010, les captures fluctuent entre 2 500 et 2 850 tonnes par an sur un espace de pêche d'environ 1,3 million de km². La diminution des captures amorcée depuis 2015 s'est poursuivie pour la troisième année consécutive avec un volume débarqué de 2 350 tonnes. C'est le plus bas niveau de captures depuis 2008.

L'augmentation de 5 % par rapport à 2017 du nombre d'hameçons n'aura pas permis de maintenir le niveau de captures, confirmant ainsi une baisse légère mais constante des rendements qui s'est accentuée en 2018. Ainsi le nombre moyen de poissons capturés par jour est passé de 52 en 2016 et 2017 à 49 en 2018.

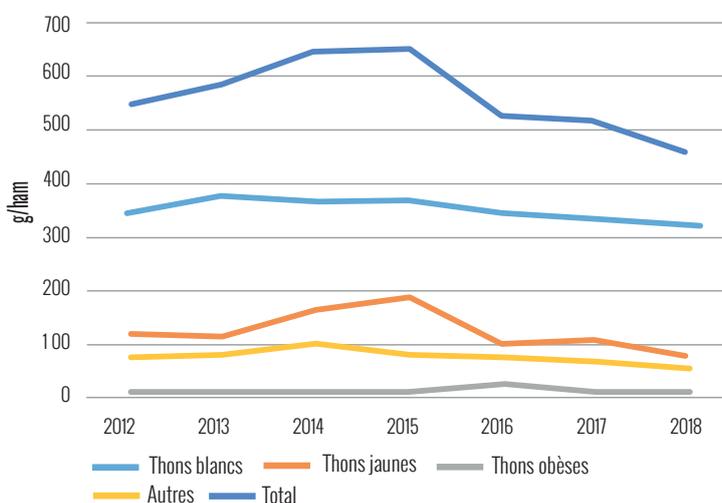


2 - Évolution annuelle de la production de la filière palangrière calédonienne

(a) Effort de pêche des palangriers licenciés



(b) Évolution des rendements

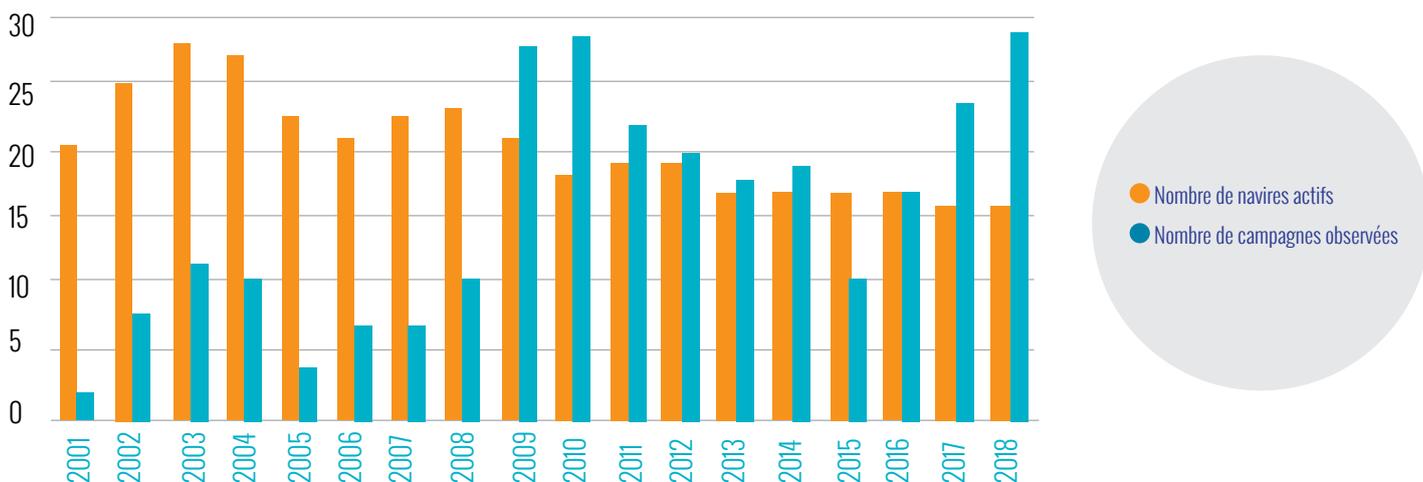


3 - Évolution annuelle de l'effort de pêche (a) et des rendements (b)

02 L'observation de l'activité palangrière continue sa progression

2.1 Le nombre de campagnes d'observation toujours en hausse

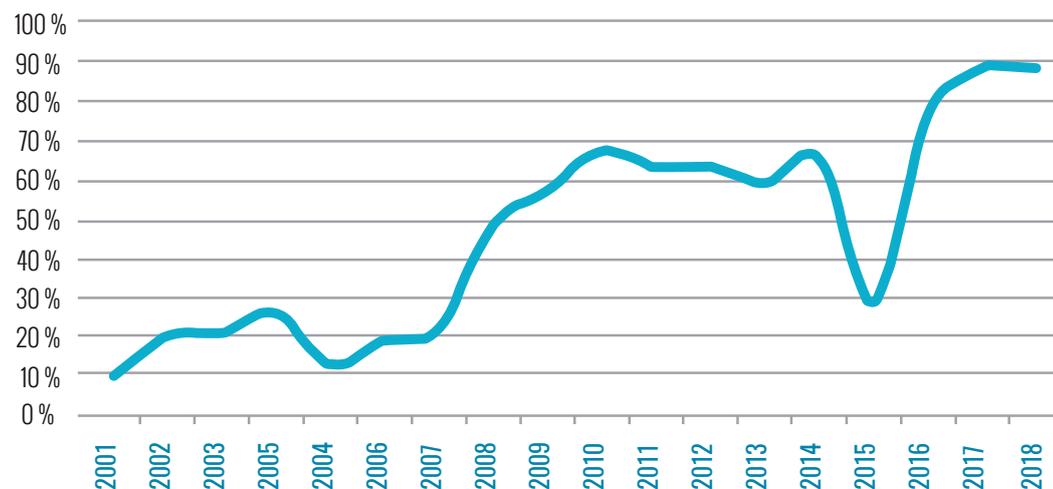
En 2018, le nombre de campagnes d'observation de la pêche thonière est en progression avec 29 embarquements sur 14 des 16 navires licenciés actifs. Pour mémoire, en 2017 le nombre de campagnes d'observations était de 24 pour 16 navires actifs et en 2016 le nombre de campagnes d'observations était de 17 pour 17 navires actifs.



4 - Évolution annuelle de la taille de la flotte palangrière et du nombre de campagnes d'observation

2.2 Le taux de couverture de la flottille palangrière observée reste élevé

En 2018, l'entrée en flotte de deux nouveaux palangriers en remplacement de deux anciens navires n'a pas engendré de chevauchement avec l'activité de pêche des navires sortants. De fait, le nombre de navires en capacité d'accueillir un observateur est resté constant tout au long de l'année, à savoir 16 unités. Sur ces 16 embarcations, 14 ont été observées, soit 87,5 %.

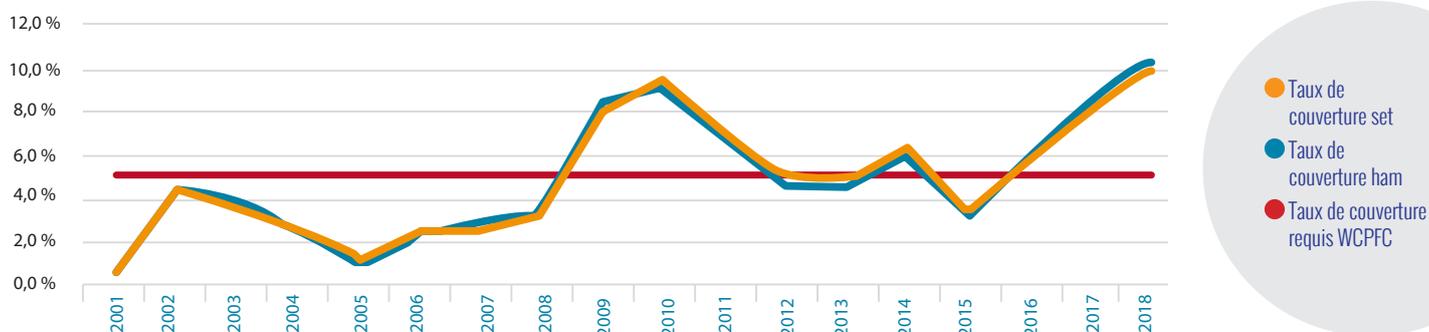


5 - Évolution du pourcentage de navires palangriers calédoniens observés depuis 2001

Cette couverture presque complète des navires observables est le fruit de la bonne entente entre les armements et l'équipe du programme. Elle est aussi directement liée au comportement exemplaire des observateurs à bord et à la bonne communication entre les différents acteurs.

2.3 Taux de couverture record

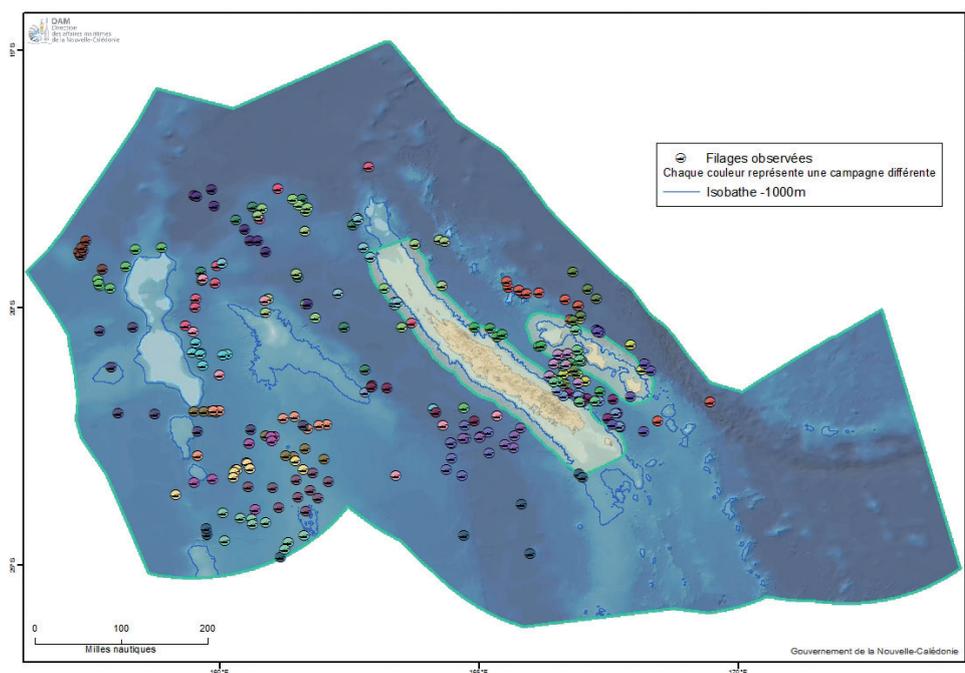
Le taux de couverture de la flotte palangrière calédonienne suit une progression de 2,5 % par an depuis la reprise du programme en 2015 par l'ADECAL Technopole. En 2018 il est de 10,1 % en nombre de filages observés et de 10,2 % en nombre d'hameçons observés soit le plus haut taux de couverture depuis le début des campagnes d'observations en 2001.



6 - Évolution du taux de couverture de l'activité palangrière calédonienne observée depuis 2001

03 Les observations en mer en 2018

Au cours de l'année 2018, 29 campagnes de pêche ont pu être observées par l'équipe du programme composée de 4 personnes. Par ailleurs, le programme a dû s'adapter au départ, puis au remplacement, du coordinateur, entraînant des modifications du calendrier d'embarquements fin 2018.



7 - Carte : Filages observés en 2018

29 campagnes

374 jours de mer

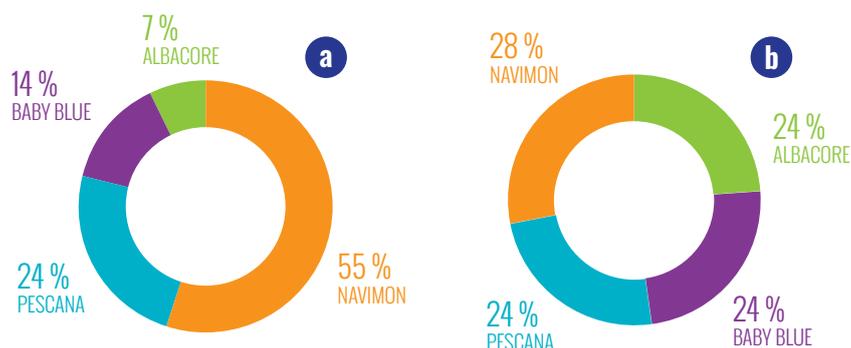
250 filages observés

527 000 hameçons observés

3.1 Homogénéité de l'échantillonnage

3.1.1 Homogénéité des observations par navire

L'embarquement à bord des navires pouvant accueillir un observateur, est réparti comme suit en 2018 : 55 % pour l'armement NAVIMON, 24 % pour PESCANA, 14 % pour BABY BLUE et 7 % pour ALBACORE. En terme d'embarquements rapportés à la flotte de chaque armement, la répartition est uniforme, car un effort particulier a été porté sur l'homogénéité des observations au sein de la flotte.



8 - Embarquements effectués au sein des armements (a) et Embarquements rapportés au nombre de navires (b).

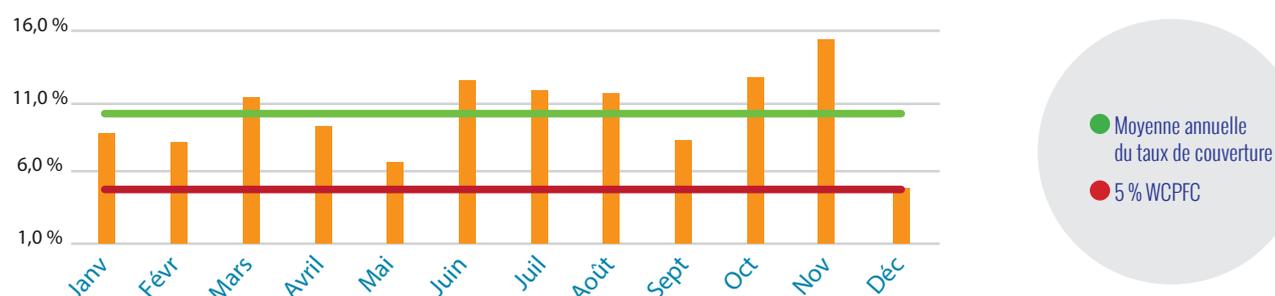
3.1.2 Homogénéité temporelle des observations

Afin de s'assurer de la représentativité de données d'observation, il convient de répartir les embarquements de manière homogène au cours de l'année sur les différents navires de la flotte. Le tableau ci-dessous illustre le nombre de campagnes réalisées par armement en 2018. L'effort d'observation a été globalement bien réparti sur l'ensemble de l'année sauf pour le mois de décembre marqué par l'absence du coordinateur des observations et les traditionnelles fêtes de fin d'année.

Navires	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total set
Arau			9						7				16
Bwedua				9			9						18
Gossanah						9		9			8		26
Igilan			7						9				16
Katia		8											8
Drubea - Kapome													0
Keitre							8				7		15
Lanessera				9						9			18
Sidina	9						9						18
Drehu													0
Ocean Wanderer					9								9
Résolu			8					11				10	29
Vaillant	8					10				8			26
La Renaissance					7						9		16
La Voie du Nord		9						9					18
Yellow Fin						9				8			17
Total campagne	2	2	3	2	2	3	3	3	2	3	3	1	
Total set	17	17	24	18	16	28	26	29	16	25	24	10	

9 - Campagnes d'observations par mois exprimées en nombre de filages observés, en noir : l'inactivité

Le taux de couverture mensuel de l'activité palangrière, en nombre de filage observés, témoigne de l'effort apporté pour contribuer à homogénéiser le suivi temporel des observations. La figure 11 met en relief le niveau élevé du taux de couverture mensuel par rapport à la recommandation annuelle de la WCPFC.



10 - Taux de couverture mensuel en nombre de filages

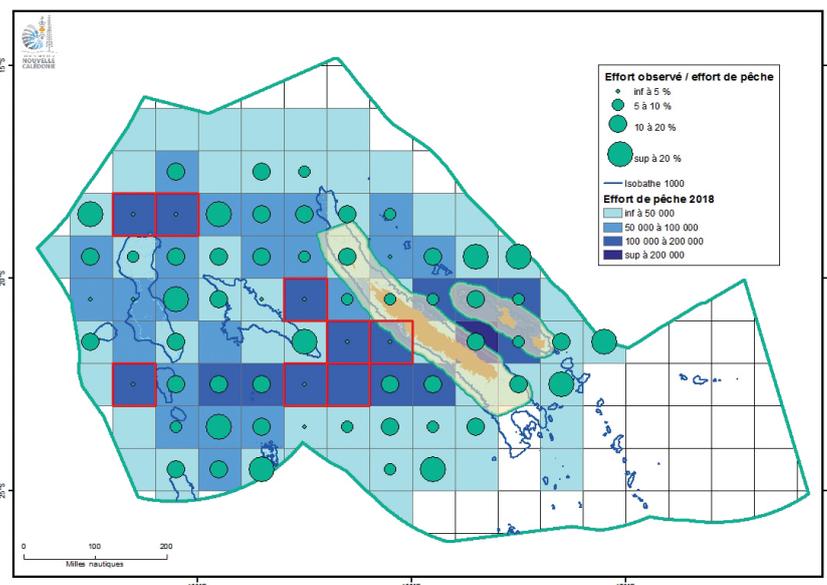
3.1.3 Répartition spatiale des observations

On constate que l'effort de pêche s'est concentré sur l'Ouest du parc naturel de la mer de Corail depuis la Grande Terre jusqu'aux récifs des Chesterfield, ce qui est conforme à la distribution classique de la répartition spatiale moyenne des rendements de thons blanc (atlas de la pêche thonière en Nouvelle-Calédonie) constituant les 2/3 des captures.

L'ensemble de cette zone a été observé avec des taux de couverture satisfaisants à l'exception de la partie Est et Sud du banc de Lansdowne ainsi que le Nord et le Sud des Chesterfield où le taux de couverture est inférieur à 5 % (carrés rouges sur la carte), pour lesquelles un effort d'observation plus important aurait été souhaitable.

Seules les parties Sud et Est du parc naturel de la mer Corail, pour lesquelles l'effort de pêche a été faible en 2018, n'ont pas pu être observées.

Le développement d'une méthode de ciblage géographique des zones à observer prioritairement, appuyé par le développement d'un suivi en temps réel des campagnes de pêches, permettrait d'ajuster au mieux l'effort d'observation.



11 - Carte : Effort d'observation par rapport à l'effort de pêche en 2018

3.2 Le taux de couverture par navire reste au-dessus du seuil minimum recommandé

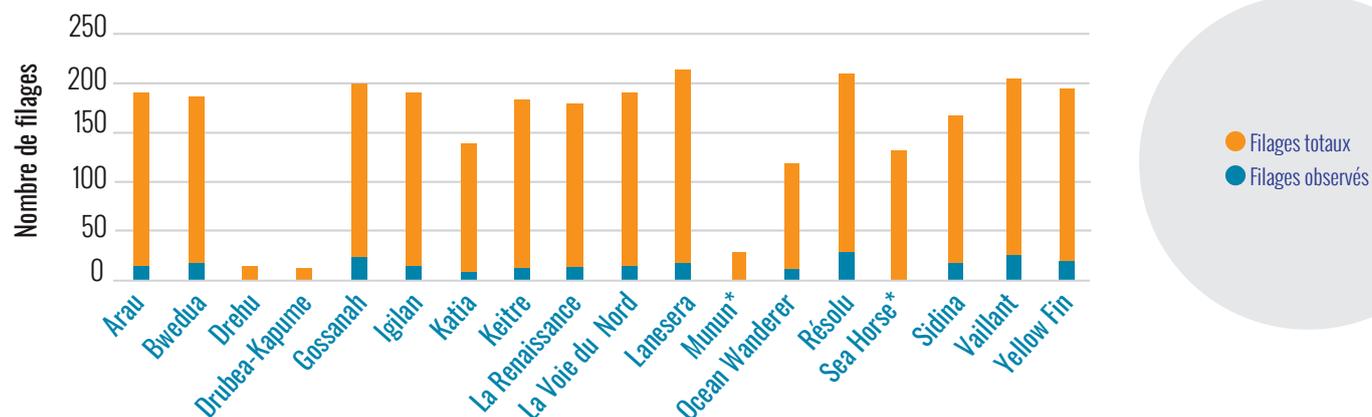
En 2018, le taux de couverture par navire fluctue entre 6 % et 16 % aussi bien en terme de filages que d'hameçons observés.

Le programme observateurs de la Nouvelle-Calédonie répond en 2018 aux attentes de la WCPFC qui fixe le taux minimum de couverture à 5 %. La majorité des navires ont été observés deux fois dans l'année. Trois navires ont été observés trois fois augmentant ainsi leur taux de couverture (Gossanah, Résolu et Vaillant). Les deux navires mis en service en décembre 2018 n'ont pas été observés mais cela ne porte pas à conséquence puisqu'ils ont remplacé deux navires pour lesquels les objectifs d'observation avaient été atteints (Drehu remplaçant Katia, Drubea-Kapome remplaçant Sidina).

Les deux navires qui ne sont historiquement pas observables pour raisons techniques (Sea Horse et Munun) sont restés dans la même configuration en 2018.

Navires		Arau	Bwedua	Drehu	Drubea-Kapome	Gossanah	Igilan	Katia	Keitre	La Renaissance	La Voix du Nord	Lanessera	Munin*	Ocean Wonderer	Résolu	Sea Horse*	Sidina	Vaillant	Yellow Fin
Taux de couverture	Filages observés	9,2	10,71	-	-	15,12	9,36	6,15	8,93	9,94	10,53	9,23	0	8,18	16,29	0	12,24	14,53	9,71
	Hameçons observés	9,42	10,25	-	-	15,51	8,47	6,79	9,01	10,23	10,23	9,18	0	8,27	15,47	0	12,92	14,72	10,09

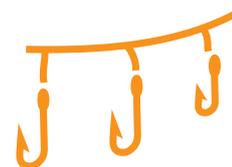
12 - Taux de couverture par navire - *Navire non observable



13 - Couverture d'observation en nombre de filages - * Navire non observable

3.3 Résultats des observations

3.3.1 L'utilisation de la palangre



Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de campagnes observées	22	23	22	10	17	24	29
Nombre de filages par marée	8	7	8	8	8	8	9
Nombre d'hameçons par panier	30	31	32	33	32	32	31
Nombre de paniers	62	59	57	58	65	66	67
Nombre total d'hameçons	1840	1809	1802	1865	2 007	2 092	2 106
Longueur ligne bouée (m)	13	10	11	11	11	11	12
Temps entre avançons (s)	6	6	6	6	6	6	6
Vitesse éjection ligne (m/s)	4	5	5	4	5	5	5
Distance entre avançons (m)	27	31	27	28	29	28	28
Longueur des avançons (m)	11	9	12	10	10	11	11
Vitesse du navire au filage (nds)	6	6	6	6,7	6,3	6,1	5,9
Quantité d'appâts (kg)	178	166	162	166	164	173	153
Début de filage	04 h 58	04 h 58	05 h 01	04 h 50	04 h 29	04 h 22	04 h 24
Fin de filage	08 h 30	08 h 29	08 h 21	08 h 06	08 h 04	08 h 04	08 h 08
Début de virage	13 h 41	13 h 38	13 h 10	13 h 00	12 h 51	13 h 07	12 h 59
Fin de virage	21 h 18	21 h 12	21 h 34	19 h 21	20 h 37	20 h 31	20 h 23
Durée du filage	03 h 22	03 h 30	03 h 20	03 h 15	03 h 34	3 h 42	03 h 43
Durée du virage	07 h 15	07 h 34	08 h 24	08 h 27	08 h 06	7 h 53	07 h 28
Nombre de poissons mesurés par filage	72	70	90	64	86	66	64

14 - Valeurs moyennes observées de l'effort de pêche depuis 2012

3.3.2 Répartition des captures observées

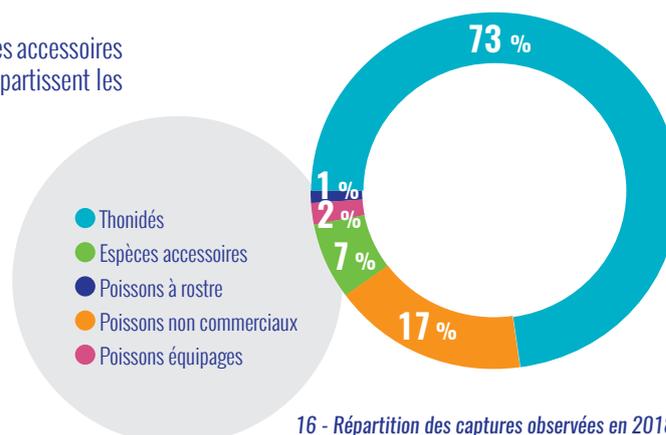
Catégorie de captures	Thonidés	Espèces accessoires	Poissons à rostre	Poissons non commercialisables	Poissons équipage
Total 2018 (en nombre d'individus)	11 020	1 099	213	2 403	349
Total 2017	11 292	1 176	251	2 118	302

15 - Nombre d'individus observés par catégorie de capture

Les captures effectuées par les palangriers sont classées en plusieurs catégories à savoir conservées ou rejetées, commercialisables ou non. On distingue ainsi :

- **Les thonidés** ciblés par la pêche, représentés en majorité par les thons blancs (*Thunnus alalunga*), thons jaunes (*Thunnus albacares*) ainsi que les thons obèses (*Thunnus obesus*).
- **Les espèces accessoires** qui ne sont pas spécifiquement ciblées mais qui sont commercialisées : saumon des dieux (*Lampris guttatus*), mahi-mahi (*Coryphaena hippurus*), wahoo (*Acanthocybium solandrii*), brème noire (*Taractichthys steindachneri*), brème noire brillante (*Eumegistus illustris*), grande castagnole (*Brama brama*) et autres brèmes (*Bramidae* sp.).
- **Les poissons à rostre** qui sont également des espèces accessoires : marlins (*Makaira* sp., et *Tetrapturus* sp.), espadon (*Xiphias gladius*), espadon voilier (*Istiophorus platypterus*). Compte tenu de la potentielle charge en mercure, les individus les plus âgés ne sont pas systématiquement conservés.
- **Les poissons non commercialisables** (captures accidentelles) qui ne représentent aucune valeur commerciale et ne sont par conséquent pas conservés à bord, ainsi que les oiseaux, tortues, requins, raies et mammifères marins.
- **Les poissons donnés à l'équipage** pour leur consommation.

Les espèces à valeur commerciale que sont les espèces cibles (thonidés), espèces accessoires et poissons à rostre représentent 81 % des captures en 2018. Parmi elles, se répartissent les thonidés (90 %), les espèces accessoires (9 %) et les poissons à rostre (1 %).



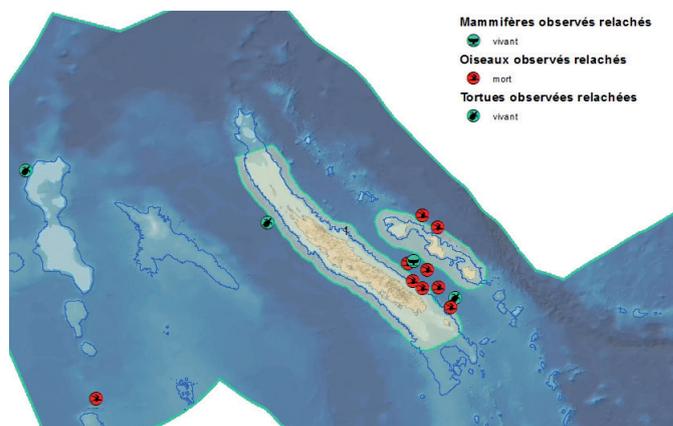
16 - Répartition des captures observées en 2018

3.3.3 Espèces emblématiques observées

En comparaison à d'autres méthodes de pêche dans la région, l'utilisation de la palangre dérivante et d'hameçons circulaires permettent de limiter les possibilités d'interaction entre les espèces emblématiques que sont les requins, les oiseaux, les tortues, les grandes raies et les mammifères marins. Toutefois quelques rares captures accidentelles sont à signaler. Les équipages sont sensibilisés aux méthodes de traitement des animaux pour les relâcher dans les meilleures conditions. Les observateurs des pêches effectuent des rappels méthodologiques et privilégient l'échange avec l'équipage pour les sensibiliser sur l'importance de noter ces captures accidentelles sur les fiches de pêche.

	Nombre d'individus observés	Relâchés vivants	Relâchés morts
Requins	786	737	48
Oiseaux	9	-	9
Tortues	3	3	-
Mammifères marins	1	1	-
Raies Manta	-	-	-

17 - Captures accidentelles observées en 2018



18 - Carte : Captures accidentelles d'espèces emblématiques observées en 2018

3.3.3.1 Les oiseaux

En 2018, neuf oiseaux ont été capturés accidentellement et retrouvés morts lors de six campagnes d'observation : trois appartiennent au groupe des pétrels et puffins, un au groupe des frégates et cinq individus sont non-identifiés. Deux tiers des captures ont été réalisées au 1er trimestre 2018. La répartition temporelle des observations étant assez homogène, l'effort d'échantillonnage ne peut être mis en avant pour expliquer la concentration des captures du début de l'année. Par ailleurs, les interactions enregistrées sont principalement localisées dans le bassin des îles Loyauté. Cette tendance observée pour la première fois en 2018 semble liée à la répartition spatiale des observations. Elle fera l'objet d'une attention particulière au sein du programme observateurs en 2019.

3.3.3.2 Les tortues

Trois tortues ont été observées en interaction avec les engins de pêches en 2018 : une tortue verte (*Chelonia mydas*), une tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) et une tortue luth (*Dermodochelys coriacea*). Les trois étaient vivantes et l'une d'elles, blessée. Ce faible taux de capture observé (0,001 % sur le total d'hameçons observés) met en exergue l'impact minime de la pêche palangrière sur les tortues marines dans le parc naturel de la mer de Corail.

3.3.3.3 Les mammifères marins

Il y a eu en 2018 une interaction entre un mammifère marin et l'activité palangrière calédonienne. Le globicéphale tropical (*Globicephala macrorhynchus*) a été relâché vivant et en bon état. Le nombre d'interactions a diminué par rapport à 2017. L'activité de pêche a un impact limité sur ce type de population.

3.3.3.4 Les grandes raies

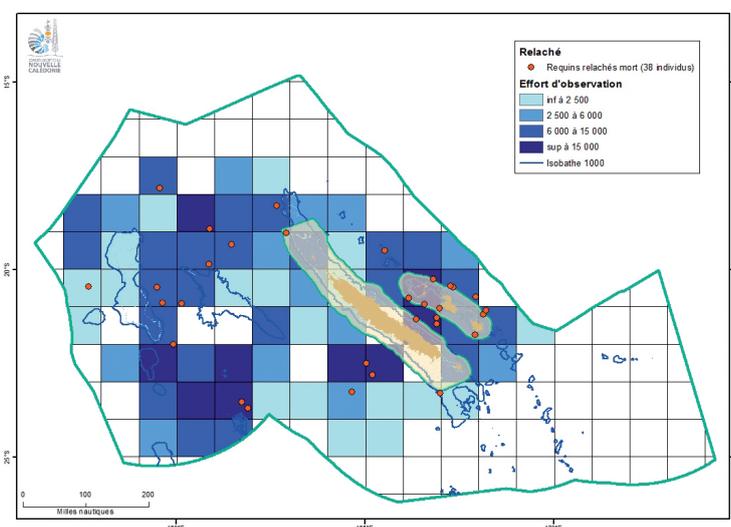
Lors de l'année 2018 aucune interaction n'a été observée entre une raie Manta (*Manta birostris*) et une palangre. Pour rappel, l'année 2017 avait enregistré la première interaction de ce type.

3.3.3.5 Les requins

La capture accidentelle de requins sur les lignes appâtées est inévitable. Les armements calédoniens utilisent des bas de ligne en nylon qui permettent généralement au requin de se libérer. Toutefois certains requins restent prisonniers de leur hameçon jusqu'au virage. Ils sont relâchés vivants pour la majorité. En 2018, 94 % des requins ont été relâchés vivants, pour mémoire ils étaient 96 % en 2017.



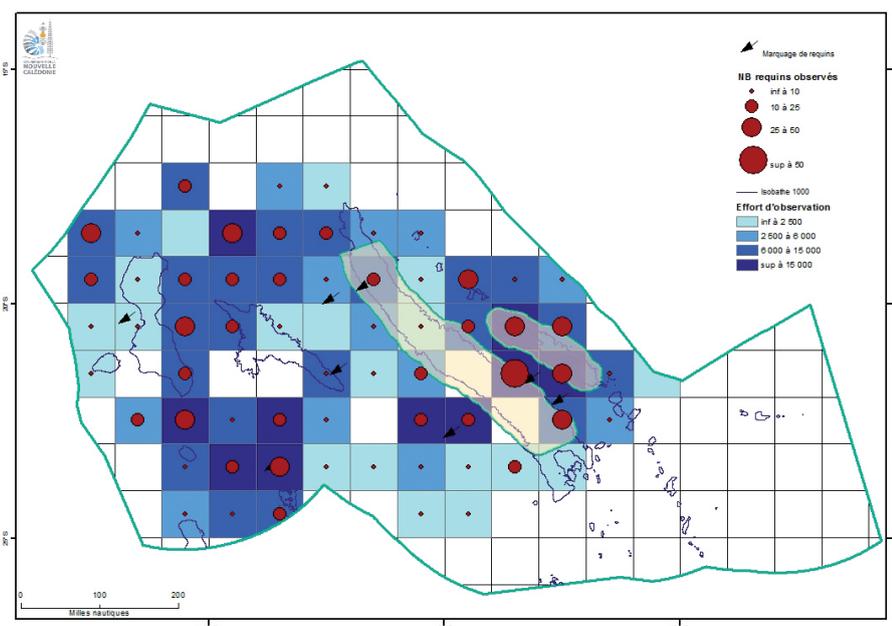
19 - Carte : Nombre de requins observés morts par rapport à l'effort d'observation exprimé en nombre d'hameçons observés en 2018



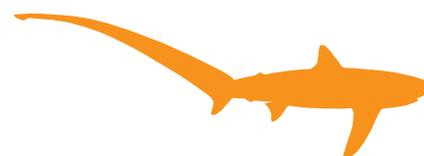
Famille	Espèces (nom commun)	Nom latin	Nombre observé	Relâchés vivants	Relâchés morts	% de mort
Requins	Requin à pointes blanches	<i>Carcharhinus albimarginatus</i>	2	2	-	-
	Requin dagsit	<i>Carcharhinus amblyrhynchos</i>	6	6	-	-
	Requin cuivre	<i>Carcharhinus brachyurus</i>	3	3	-	-
	Peau bleu*	<i>Prionace glauca</i>	421	413	8	2 %
	Renard à gros yeux*	<i>Alopias superciliosus</i>	13	13	-	-
	Requin bouledogue	<i>Carcharhinus leucas</i>	1	1	-	-
	Requin gris à haute dorsale	<i>Carcharhinus plumbeus</i>	7	5	2	-
	Requin soyeux*	<i>Carcharhinus falciformis</i>	69	61	8	12 %
	Petite taupe*	<i>Isurus paucus</i>	42	41	1	2 %
	Requin océanique	<i>Carcharhinus longimanus</i>	16	12	4	25 %
	Renard pélagique	<i>Alopias pelagicus</i>	12	8	3	25 %
	Requin indéterminé	-	111	103	8	7 %
	Taupe bleue*	<i>Isurus oxyrinchus</i>	66	59	7	11 %
	Requin marteau halicorne	<i>Sphyrna lewini</i>	3	1	2	67 %
	Requin marteau	<i>Sphyrna zygaena</i>	1	1	-	-
	Requin tigre	<i>Galeocerdo cuvier</i>	12	10	2	17 %
Requin corail	<i>Triaenodon obesus</i>	1	1	-	-	

20 - Nombre de requins observés en 2018 - * Espèces protégées présentant un intérêt particulier

La carte, ci-dessous, illustre le nombre de requins observés par carré d'un degré d'effort d'observation. Elle semble confirmer l'absence de zone géographique où les prises de requins seraient prépondérantes. D'une manière générale, la concentration d'observations de captures de requins apparaît corrélée aux zones où l'effort d'observation est important.



21 - Carte : Nombre de requins observés par rapport à l'effort d'observation en 2018 et requins taupes bleus (*Isurus oxyrinchus*) marqués pour le programme ABNJ Shark Tagging 2018



Cette année, l'équipe du programme observateurs a été impliquée dans la mise en œuvre du projet ABNJ Pacific Shark Tagging. Piloté par la CPS, ce programme d'envergure internationale vise à marquer les requins pêchés et relâchés par les palangriers dans le but d'estimer leur taux de survie après capture. Il prévoit également de fournir de nouveaux éléments pour étayer les mesures de conservation mises en place dans le Pacifique Sud. Il débute en 2017 et prend fin en 2019.

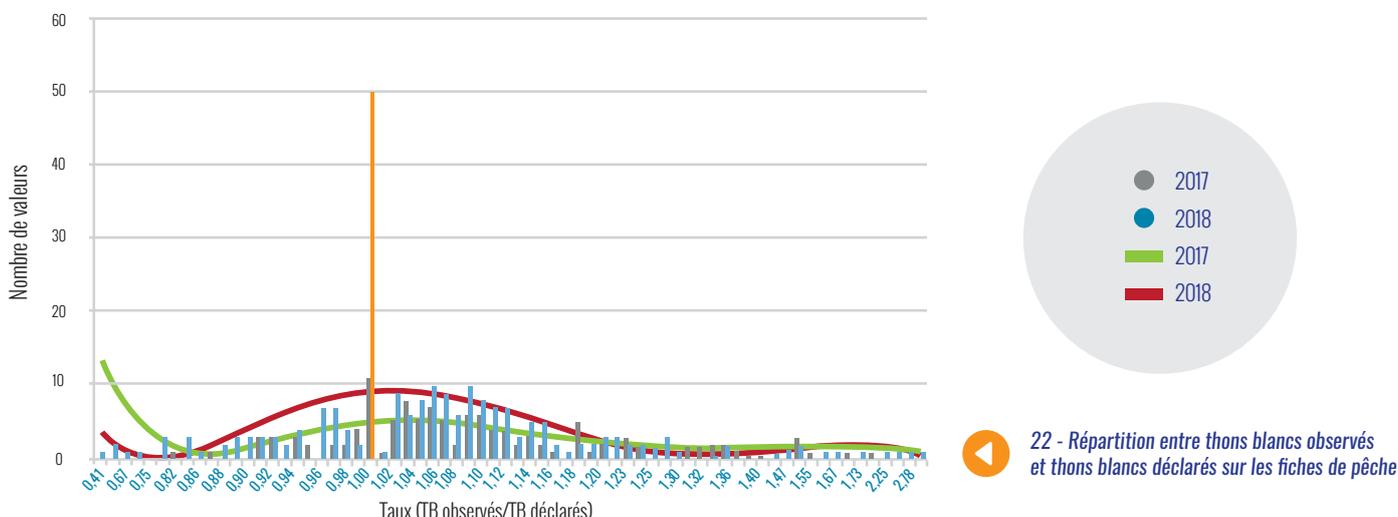
Deux espèces sont concernées, le requin taupe (*Isurus Oxyrinchus*) et le requin soyeux. Quatre pays et territoires sont impliqués dans le projet, la Nouvelle-Zélande, Fiji, les îles Marshall et la Nouvelle-Calédonie. Pour la Nouvelle-Calédonie, seuls les requins taupe sont ciblés pour les opérations de marquage qui consistent à fixer, près de la nageoire caudale de l'animal, une balise satellite fournissant jusqu'à 60 jours de données.

Au total, les campagnes d'observation auront permis de marquer 9 requins taupe pendant l'année 2018.

Les marquages ont été effectués au cours des mois de juillet (1), août (3), octobre (3), novembre (1) et décembre (1). 4 marquages ont eu lieu à proximité des récifs barrières et 5 autres ont eu lieu au large (flèches noires sur la carte). 4 marquages ont eu lieu dans des zones possédant un nombre de requins observés supérieur ou égal à 10.

3.3.4 Cohérence des observations en mer et des fiches de pêche

Afin de contrôler la cohérence des données, une comparaison est faite entre les données issues du programme observateurs et les données issues des fiches de pêches remplies par les capitaines au retour de leur marée. La comparaison porte sur les captures de thons blancs, espèce représentant annuellement 2/3 des captures.



La valeur 1 (trait orange) correspond à un nombre de thons blancs déclarés égal au nombre de thons blancs observés par filage. Les valeurs inférieures à 1 correspondent à un nombre de thons blancs déclarés supérieur au nombre de thons blancs observés. Les valeurs supérieures à 1 correspondent à un nombre de thons blancs déclarés inférieur au nombre de thons blancs observés.

Il apparaît que les valeurs supérieures à 1 sont nombreuses. Ceci s'explique par le fait que les thons blancs abîmés par des requins ou des mammifères (déprédation), non conservés ou consommés par l'équipage ne sont pas tous déclarés sur les fiches de pêche mais sont observés donc comptabilisés. Lorsque les valeurs sont supérieures à 1,5, il s'agit d'une prédation importante imputable aux globicéphales tropicaux. Lorsque dans de plus rares cas, les valeurs sont inférieures à 1, ceci s'explique par le fait que des thons blancs n'ont pas été comptabilisés par l'observateur. La charge de travail sur le pont ou l'absence momentanée de l'observateur peuvent expliquer ces quelques cas qui devront être reportés (en notant toute interruption d'observation).

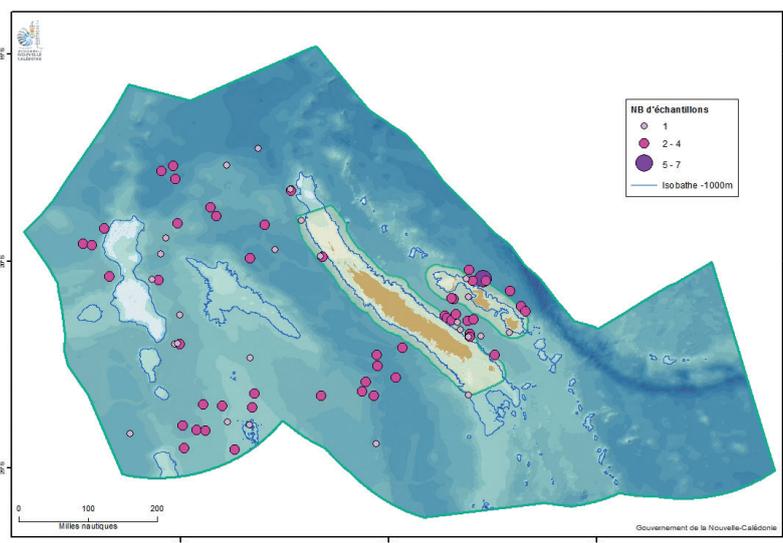
La cohérence des données semble améliorée entre 2017 et 2018 : la courbe de tendance 2018, plus bombée autour de la valeur 1 que la courbe 2017, montre qu'il y a eu une réduction des écarts déclaratifs entre observateur et fiche de pêche.

3.4 Échantillonnages biologiques

Dans le cadre de sa fourniture de service scientifique auprès de la WCPFC, la CPS conduit un vaste programme d'échantillonnages biologiques auquel contribue largement la Nouvelle-Calédonie. Les observateurs embarqués procèdent aux opérations de prélèvement (otolithes, épine dorsale, sang, gonades, foie et tissu musculaire). Les échantillons sont identifiés, stockés, puis transmis à la CPS pour analyse.

Au cours de l'année 2018, 16 des 29 campagnes d'observation ont permis de récolter 900 échantillons biologiques provenant de 160 poissons.

23 - Carte : Représentation graphique de l'effort d'échantillonnage biologique



Thon germon	Thon obèse	Thon jaune	Thon rouge	Bonite	Total Thonidés	Marlin rayé	Total Porte épées	Mahi mahi	Wahoo	Encornets	Total Espèces accessoires	Puffin fouquet	Fou à pieds rouges	Frégate du Pacifique	Total Oiseaux marins	Total général
92	5	29	1	5	132	8	8	4	8	1	13	3	1	3	7	160

24 - Bilan des espèces échantillonnées en 2018



04 2018, l'année de la capacité maximale

En 2018, le programme observateurs des pêches est entré en pleine capacité compte tenu du budget alloué : il a totalisé 29 campagnes d'observation. Cette évolution dans son développement et sa mise en œuvre permet d'afficher un taux de couverture record de plus de 10 % en nombre de filages et d'hameçons observés, soit le plus haut taux depuis le début des campagnes d'observations de la flotte palangrière en 2001.

Conclusion

L'année 2018 aura été marquée par la pleine puissance du programme observateurs des pêches de Nouvelle-Calédonie -avec deux observateurs confirmés- et pour principal résultat, un taux de couverture jamais atteint de 10,2 % des hameçons filés. L'effort d'observation reste relativement bien corrélé à l'effort de pêche. Les échantillonnages biologiques ont été effectués régulièrement. Le savoir-faire technique des observateurs autorise l'échantillonnage embarqué en routine sous réserve de bonnes conditions météorologiques.

L'analyse des données d'observation permet d'avancer que l'impact de la pêcherie palangrière calédonienne sur les espèces emblématiques est négligeable. Le nombre de requins capturés accidentellement apparaît comme corrélé à l'effort de pêche plutôt qu'à la proximité des récifs. Le soin particulier apporté par les équipages à la remise en liberté des captures accidentelles (juvéniles d'espèces ciblées, espèces protégées, d'intérêts particuliers, ou sans intérêt commercial) est remarqué. La présence des observateurs à bord des navires de pêche constitue une véritable opportunité de partage avec les équipages, de sensibilisation et de formation aux bonnes pratiques.

Bien que le programme d'observation ne soit pas maître de la destination de pêche des navires, la répartition géographique des observations est relativement homogène. Elle pourra être toutefois améliorée en 2019 par un suivi des navires évoluant en dessous du 25^{ème} parallèle (25°S) notamment pour le suivi des captures accidentelles d'oiseaux marins.

La Nouvelle-Calédonie poursuit ses démarches auprès de la CPS et des instances régionales pour bénéficier de formations aux standards PIRFO (Pacific Island Regional Fisheries Observer) en 2019 qui pourrait contribuer à optimiser le programme et certifier les observateurs ainsi que le coordinateur aux aptitudes « observer » et « debriefer ». Si la réalisation de formations en langue française par la CPS devient possible, une mutualisation des besoins avec la Polynésie pourrait également être envisagée.

SERVICE DE LA PÊCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN
DIRECTION DES AFFAIRES MARITIMES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
2 bis, rue Félix Ruseil - BP M2 98849 Nouméa cedex
Email : dam-nc@gouv.nc
www.affmar.gouv.nc - www.mer-de-coraill.gouv.nc

